

<https://www.pressegauche.org/La-mediation-au-service-du-bien-etre-des-aines>



La médiation au service du bien-être des aînés

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

L'IMAQ aide les aînés à sortir de l'isolement et reprendre le pouvoir sur leur vie

Montréal, le 19 janvier 2021 - L'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ), avec la participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Québec ami des aînés, lance une série de capsules vidéo gratuites pour sensibiliser et informer les personnes aînées aux avantages de la médiation pour prévenir et régler des situations de conflit de nature familiale, financière, des conflits entre amis, entre résidents ou liés à une succession. Des conseils et des stratégies sont offerts par des médiateurs accrédités de l'IMAQ oeuvrant auprès des personnes aînées afin de leur donner les moyens de sortir de l'isolement, de régler leur différend et reprendre le pouvoir sur leur vie. Ces capsules s'adressent également à leurs proches ainsi qu'aux intervenants auprès des aînés. Elles sont disponibles sur www.imaq.org/interactif.

« Les conflits apportent leur lot de stress et de détresse pour nos aînés. Quand on règle son conflit, on retrouve son estime de soi, on reprend confiance en soi, on retrouve la joie et le contrôle de sa vie » précise Me Claude Provencher, médiateur et arbitre accrédité et président de la table sectorielle sociale de l'IMAQ. « La première étape est de reconnaître qu'il y a un problème et qu'une relation risque de se détériorer. Un conflit, c'est un état émotif pouvant causer des craintes, de l'anxiété et des passages sombres. Nos aînés n'ont pas à vivre de telles situations et c'est pourquoi des solutions telles que la médiation sont là pour venir en aide aux personnes dans le besoin », ajoute Me Provencher.

La médiation est un mode alternatif de règlement des différends. Un médiateur a comme objectif principal d'écouter les parties prenantes pour mieux comprendre leurs points de vue respectifs, tenter de faire diminuer l'intensité émotionnelle et contribuer à rétablir le dialogue. Ces capsules vidéo éducatives sont conçues pour outiller le public avec des mesures visant à dénouer les impasses, prévenir et régler les différends.

À propos de l'IMAQ

Fondé en 1977, l'IMAQ est le principal regroupement multidisciplinaire et centre d'accréditation de médiateurs et d'arbitres au Québec, reconnu par le ministère de la Justice du Québec comme organisme accréditeur en médiation civile. Organisme sans but lucratif, il a pour mission la promotion et le développement de la justice participative telle que la médiation, l'arbitrage et les autres modes de prévention et de règlement des différends (PRD).

L'IMAQ compte plus de 450 membres accrédités, médiateurs et/ou arbitres. La majeure partie de ces membres (85 %) sont des professionnels issus de 19 ordres professionnels oeuvrant dans tous les secteurs d'activités économiques et sociales et offrant la plus importante diversité d'expertises en matière de modes de PRD au Québec.